Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 65 (1936)

Heft: 13

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les Instituts suisses d'éducation qui accueilleront des élèves allemands sans tenir compte de ces avertissements courent le risque de se créer en Allemagne des avoirs bloqués, les transferts en devises libres étant pour ainsi dire impossibles.

Dans les cas où les recommandations précédentes n'auront pas été prises en considération, il ne faudra pas compter sur une intervention éventuelle de l'Office suisse de compensation.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Nous avons le plaisir d'informer nos chères collègues que notre *réunion générale* se tiendra à Sainte-Ursule, *jeudi 19 novembre, à 14 h.*, sous la présidence de Son Excellence Mgr Besson.

14 h. Ouverture de la séance par notre directeur général, M. l'abbé Marmier, Directeur au Séminaire.
Lecture des rapports sur les différents groupements.
Propositions éventuelles.

14 h. 30 Conférence de Son Excellence Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.
Thé et réunion familière. Chants.
Venez nombreuses, chères amies, recevoir les directions de notre Evêque vénéré.
Venez vous intéresser à la vie de *votre* Société, nous faire part de vos desiderata, et nous apporter, par votre présence, un témoignage de confiance et de sympathie.

A partir de décembre, les réunions mensuelles reprendront régulièrement.

Le Comité accepte la démission de Mlle Butty, institutrice retraitée à Belfaux, comme caissière, et lui adresse ses sincères remercîments pour les services rendus pendant de longues années.

Mlle P. Gremaud, institutrice à Fribourg, est chargée de la remplacer, et de recueillir les cotisations annuelles. — Cette cotisation a été fixée à 3 fr. pour l'année 1936.

Les Révérendes Sœurs enseignantes, les institutrices et les maîtresses d'ouvrages de l'arrondissement de Mlle Koller, inspectrice, sont priées de se réunir à la « Pension Bon Accueil », Avenue de Rome, Protection de la Jeune fille, le *jeudi 19 novembre, à 10 h.*

LE COMITÉ.